



Annulation d'un pourcentage dans une entreprise

Par **WFAE**, le **03/09/2010** à **03:40**

Bonjour,

Je viens de me marier. Mon mari a une agence de voyage. Le problème est que son père a donné 15 % des revenus à sa tante laquelle ne travaille pas à l'agence et maintenant il veut l'annuler. Comment doit-il réagir sans que sa tante ne le sache ?

Merci de répondre.

Par **Ymo**, le **09/09/2010** à **18:09**

Je pense qu'il faudrait reformuler votre question, je (et peut-être d'autres) ne comprends pas...